



Voyage d'études 2006

Journée de travail à Hôtel Méridien de Rio
Rio de Janeiro – Brésil

6 novembre 2006

Le droit de l'entreprise en difficulté. Expériences comparées au Brésil et en France

Premier sujet

- Au Brésil :** L'éloignement de l'actionnaire majoritaire de la gestion de l'entreprise pendant le redressement
Maîtres Laura Bumachar et Fabiana Fagundes, *Avocates chez Barbosa, Müssnich & Aragão Advogados au Barreau de Rio de Janeiro et au Barreau de São Paulo*
- En France :** La procédure amiable : mandat ad hoc, conciliation
Maître Charles Vincenti, *Avocat au Barreau de Toulouse, Administrateur de Droit et Commerce*

Second sujet

- Au Brésil :** Les objectifs de la nouvelle législation
Maître Maria Izabel Cardozo, *Avocate chez Pinheiro Neto Advogados au Barreau de Rio de Janeiro*
- En France :** La nouvelle procédure de sauvegarde
Madame Arlette Martin Serf, *Professeur d'Université à Dijon, Vice-présidente de Droit et Commerce*

Troisième sujet : Les droits des créanciers

- Au Brésil :** L'assemblée des créanciers et le nouveau projet de loi
Monsieur Carlos Henrique Abrão, *Juge à la Cour de São Paulo*
- En France :** Le renouveau du droit des créanciers
Monsieur Patrick Martin, *Avocat au Barreau d'Angers, Administrateur judiciaire, Administrateur de Droit et Commerce*